



# La feuille verte

## Les Verts - Grandeur Nature

Lundi, 13 janvier 2003, Les Verts de Meyrin-Cointrin remettaient au service des votations une liste de cinq candidates et neuf candidats pour les élections municipales du 30 mars prochain. Etant le premier parti à déposer sa liste, les Verts se voient attribuer la liste numéro 1.

### Les Verts progressent

En 1995, les Verts proposaient une seule candidate et quatre candidats. En 1999, le nombre des candidats s'élevait à 7 dont une seule candidate. Cette année, les Verts proposent aux électrices et aux électeurs une liste de 14 personnes, toutes engagées depuis plusieurs années dans des associations communales ou cantonales. Avec cinq candidates, les femmes sont enfin beaucoup plus présentes que par le passé. Ce renforcement des Verts est le résultat d'une présence et d'un engagement continus au cours de ces deux dernières législatures. C'est une excellente liste dont les Verts sont fiers, une liste qui exprime bien la diversité des hommes et des femmes qui ont rejoint les Verts, diversité des âges allant de 25 à 54 ans, diversité des professions, diversité des centres d'intérêts réunissant ainsi de nombreuses compétences et expériences. Cette diversité n'empêche pas les Verts de former une équipe unie et motivée par une volonté partagée de contribuer à une meilleure qualité de vie des habitants de notre commune tout en permettant à nos descendants plus tard de vivre aussi bien que nous. Quand les Verts parlent de qualité de vie, ils pensent entre autres à la promotion de la santé grâce à une mobilité et une alimentation plus saines, à un environnement non pollué, à une réhabilitation de l'habitat, à une convivialité et une solidarité retrouvées permettant à toutes et à tous de vivre dignement et en sécurité.

### Actifs au Conseil municipal

Au niveau de leur représentation actuelle au Conseil municipal, les écologistes sont avec les libéraux le plus petit parti. Malgré cela, l'engagement des trois conseillers municipaux verts et la pertinence de leurs interventions, toujours bien documentées et argumentées, en font une force politique incontournable du Conseil municipal. Cohérence et détermination sont les ingrédients de l'engagement écologiste au Conseil Municipal.

### Actifs dans la commune

Ce qui caractérise également la politique des Verts c'est la volonté d'agir non seulement pour les Meyrinois, mais surtout

avec les Meyrinois, ce qui signifie en d'autres termes aller à la rencontre des habitants, les informer régulièrement à travers la publication de la « Feuille verte » ( pas seulement en période pré-électorale), être régulièrement présents sur la Place des Cinq-Continents pour être à l'écoute des préoccupations des concitoyens et chercher avec eux les meilleures solutions possibles, être actifs au sein des associations de quartiers, être à l'écoute des personnes concernées par une future décision du Conseil municipal, s'enquérir de leur point de vue (sans obligatoirement l'adopter). Si ces deux derniers mois, les militants verts ont redoublé d'efforts pour faire aboutir avec les partenaires de l'Alternative une initiative et un référendum concernant le futur aménagement du centre sportif, ce n'est pas pour imposer à tout prix leur point de vue, mais bien pour permettre enfin à la population de s'exprimer sur un sujet qui empoisonne la vie communale depuis plusieurs années. Pour sortir de cette impasse, la Droite prônait le coup de force, l'Alternative préfère demander aux électrices et aux électeurs de trancher. Ce qui n'empêche pas les écologistes de défendre avec conviction leur choix du lac avant de le soumettre au verdict populaire.

### On passe aux Verts et on avance !

Pour être demain plus efficaces encore, pour pouvoir répercuter encore plus fidèlement les préoccupations des Meyrinoises et des Meyrinois, pour pouvoir opposer à ceux qui ont une vision passéiste du développement urbain et de la mobilité une vision réellement d'avenir respectueuse des êtres humains et de l'environnement, pour permettre une alternative à la politique de la majorité actuelle qui promet beaucoup et ne réalise que très peu, les Verts espèrent que de nombreux électrices et électeurs choisiront la liste numéro 1, la liste des écologistes de Meyrin-Cointrin.

### Pas de pub, s'il vous plaît !

La Feuille verte est un journal d'information et d'opinion de la section Meyrin - Cointrin des Verts. Elle paraît depuis 1995 au moins trois fois par an sur papier recyclé.

Il ne s'agit donc pas d'une « publicité ». C'est pourquoi, toutes les personnes qui dans un souci écologique que nous saluons ont indiqué sur leur boîte aux lettres « pas de pub, s.v.p. », reçoivent tout de même notre journal. Nous espérons vivement qu'elles le comprendront. Sans échanges de points de vue et de débats, il n'y a pas de société démocratique. Pour notre bien-être et celui de nos enfants, préservons à la fois notre environnement, notre qualité de vie ainsi que notre capacité de vivre ensemble dans le respect des autres et des lois démocratiques.

### ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2003

#### Les candidates et candidats des Verts, parti écologiste de Meyrin-Cointrin, Liste 1

1. **TSCHUDI Pierre-Alain**, 51 ans, Enseignant, Conseiller municipal
2. **de WECK HADDAD Sophie**, 41 ans, Avocate, Conseillère municipale
3. **GROBET Alain**, 41 ans, Ingénieur en énergétique du bâtiment, Conseiller municipal
4. **DOUDIN Paola**, 41 ans, Employée de commerce
5. **KELLER Patrick Jean**, 47 ans, Conseiller clientèle, Cointrin
6. **BORDRY Geneviève**, 45 ans, Conseillère sociale
7. **OSMANI Faruk**, 37 ans, Technicien en mécanique
8. **MURCIANO-HELPER Claudine**, 41 ans, Secrétaire-comptable
9. **CORNUZ Eric**, 25 ans, Etudiant en travail social
10. **RIVRON Nadia**, 42 ans, Employée de commerce
11. **AMATO Edgardo**, 47 ans, Informaticien
12. **BARBEN Franco**, 31 ans, Employé de commerce
13. **DUMALLE Marcel**, 54 ans, Chef d'entreprise, ancien Conseiller municipal
14. **de PREVILLE Yves**, 51 ans, Ingénieur EPFL, Directeur de société



Les candidates et candidats verts, à la sortie de ForuMeyrin après une réunion de travail. De gauche à droite: Alain Grobet, Eric Cornuz, Sophie de Weck Haddad, Claudine Murciano-Helfer, Yves de Prévile, Paola Doudin, Faruk Osmani, Pierre-Alain Tschudi, Franco Barben, Geneviève Bordry, Edgardo Amato et Patrick Jean Keller. Sont absents sur cette photo: Nadia Rivron et Marcel Dumalle.

## Sommaire

Elections municipales – Liste no 1	1
Rectangle d'or : naissance du collectif pour un aménagement transfrontalier	2
Le p'tit mot du Cointrinois	2
Budget 2003 : Les Verts le refusent	3
Plantin : un déclassement sans classe	3
Lac des Vernes : initiative et référendum aboutissent	4
Nouveau site web des Verts de Meyrin	4
Elections du 2 mars pour le Conseil d'Etat Les Verts soutiennent Charles Beer	4

## RECTANGLE d'OR : naissance du Collectif pour un Aménagement Transfrontalier

Par Alain GROBET, Conseiller municipal  
et membre du Collectif pour un Aménagement Transfrontalier

Récemment créé, le Collectif pour un Aménagement Transfrontalier a tenu une conférence de presse le 20 janvier 2003 dans les locaux de Forum Meyrin, largement commentée dans les journaux des 2 côtés de la frontière.

À l'occasion de leur étude approfondie du projet du « Rectangle d'Or », les associations « Ferney à venir » et « Vivre à Ferney », rejointes par les Verts Genevois, dont ceux de Meyrin-Cointrin, ont formé le Collectif pour un Aménagement Transfrontalier. Son objectif est de promouvoir une véritable collaboration transfrontalière cohérente et équitable qui réponde aux attentes et aux besoins existants des deux côtés de la frontière.

Il serait faux de penser que nous sommes opposés à tout projet de développement transfrontalier, parce que nous apportons des critiques au projet du « Rectangle d'Or ».

Nous sommes au contraire convaincus que l'approche transfrontalière est la seule valable pour faire face aux difficultés d'organisation du territoire et de la vie sociale des populations de notre région. C'est également la seule qui permette un développement répondant aux préceptes du développement durable. En effet, si chacun raisonne de son côté de la frontière, il sera difficile, voire impossible de réaliser quelque chose de cohérent.

Étant données l'ambition et la portée de ce projet, il a évidemment rencontré notre plus vif intérêt.

Nous reconnaissons au projet du « Rectangle d'Or » le mérite :

1. De prendre en compte un territoire transfrontalier et de souligner son développement anarchique ;
2. D'énoncer la nécessité d'harmoniser le développement économique de la région ;
3. De reconnaître le besoin d'équité pour les habitants et les travailleurs de part et d'autre de la frontière ;
4. De promouvoir la mise en valeur et la protection du patrimoine ;
5. D'engager, de façon indirecte, un débat à tous les niveaux sur la communauté transfrontalière et son avenir ;
6. D'avoir induit indirectement la création du Collectif pour un Aménagement Transfrontalier, laboratoire d'idées et forum d'échange très enrichissant.

Le projet du « Rectangle d'Or » se résume en un programme en cinq axes réunis sous le thème de la « communication internationale » :

- I – Activités aéroportuaires – Aviation d'affaire, centre de maintenance, courriers internationaux, Maison des Aïrs.
- II – Connecticum – Centre nerveux du projet. Organe de pilotage et lieu de conférence et de rencontres internationales.
- III – Développement du Technoparc – Transfert de technologies depuis le CERN
- IV – Quartier international – Accueil de l'hôtellerie et de la para-hôtellerie pour fonctionnaires internationaux, accueil d'entreprises spécialisées dans la communication et la sécurisation des échanges numériques.
- V – Cité de l'Invisible – Parc d'attraction.

La surface de terrain concernée par l'étude est de 20 km<sup>2</sup>, situés en grande partie sur le territoire français (commune de Ferney). Taille du projet : 15 000 emplois, correspondant à environ 40 000 habitants, ce qui est énorme en comparaison à la population actuelle du Pays de Gex (60 000 habitants) et à celle de la commune de Meyrin (20 000 habitants).

### Les demandes du Collectif pour un Aménagement Transfrontalier

Le projet comporte de nombreux objectifs louables et pertinents, mais malheureusement, en l'état actuel, ils ne sont pas

ou peu développés, et jamais garantis. Nous demandons que ces objectifs ne soient pas un alibi et que les moyens pour les atteindre soient intégrés au projet. Nous demandons également que d'autres aspects importants non mentionnés dans le projet actuel soient pris en compte, selon la liste ci-dessous :

1) La concertation / consultation des populations concernées dans un processus démocratique équitable entre la France et la Suisse. De plus, les décisions opérationnelles doivent être prises par les acteurs locaux uniquement (population et assemblées locales). Nous n'accepterons pas la dilution des voix des communes intéressées dans des votes faisant participer des collectivités non concernées (canton de Vaud, Haute-Savoie, Annemasse).

2) Ce projet doit être intégré à un projet-cadre plus large d'une véritable coopération transfrontalière utile aux besoins immédiats des populations suisses et françaises. Ainsi, les réflexions actuelles du CRFG (Comité Régional Franco-Genevois) sur une agglomération transfrontalière doivent-elles trouver leur aboutissement dans la mise en place d'une réelle communauté urbaine transfrontalière avant la mise en route de ce projet économique. Sinon, on met « la charrue avant les bœufs ».

3) Un véritable rééquilibrage des relations franco-suisse et non une exploitation économique des disparités qui nous affligent. Nous mettons en doute que ce point soit une préoccupation du projet, car il est écrit dans le rapport de M. WEIL daté de septembre 2002, qu'un des atouts du projet est la possibilité d'exploiter la diversité des conditions économiques, fiscales et sociales de part et d'autre de la frontière.

4) La révision de l'échelle d'intervention. L'aménagement général du territoire transfrontalier gessien doit devenir une priorité du projet au lieu de le limiter à une zone de 20 km<sup>2</sup>.

5) La planification des transports / déplacement et du logement à une échelle pertinente. Un effort particulier doit être fait pour développer les transports en commun et utiliser leur potentiel « d'éléments structurants » du territoire au lieu de renvoyer leur réalisation à une période où la « masse critique » d'utilisateurs sera atteinte.

6) Le lancement immédiat d'une étude stratégique d'impact environnemental. Les études d'impact dans chaque domaine doivent être menées avant de décider quoi que ce soit afin que populations, élus et investisseurs privés sachent exactement dans quoi ils s'engagent. En effet, les terrains concernés par le projet d'aménagement du rectangle d'or sont en grande partie des zones naturelles d'une grande valeur environnementale, qui participent de manière importante à l'équilibre écologique du bassin Franco-Valdo-Genevois.

7) Des garanties incontestables dès maintenant sur le respect des termes de la concession actuelle et sur la non-augmentation des nuisances de l'aéroport.

8) Un projet plus souple, qui ne renforce pas les différences actuelles, qui prenne mieux en compte les intérêts des travailleurs côté français. Le projet nécessaire au Pays de Gex et à Genève doit pouvoir s'adapter aux réalités économiques, sociales et politiques locales (évolution des monnaies, type d'emploi permettant de vivre localement) et nationales (loi de décentralisation, zones de développement prioritaires).

### En résumé et en conclusion

Il existe actuellement des problèmes dans les relations transfrontalières de notre région, notamment en ce qui concerne les disparités socio-économiques et les transports, pour ne citer que les plus connus.

Nous désirons que le projet du rectangle d'or n'aggrave pas la situation mais soit l'occasion de régler ces problèmes existants !

D'autre part, nous espérons que la création du Collectif pour un Aménagement Transfrontalier soit le point de départ d'une collaboration transfrontalière citoyenne durable et enrichissante, permettant d'atténuer cette frontière qui coupe dramatiquement notre région, venant malheureusement contrarier son incontournable unité géographique, socio-économique et environnementale.

### LE P'TIT MOT DU COINTRINOIS

par Patrick Jean KELLER, le Cointrinois de service



La récupération et le recyclage sont deux importantes facettes de l'économie d'énergie et du comportement civique. Les écolos en ont fait un cheval de bataille depuis longtemps, rejoints depuis lors par les autres partis politiques. Certains appliquent même la récupération, voire le recyclage, au niveau des idées. À l'approche des élections, voilà que certaines et certains prennent leurs bâtons de pèlerins et viennent rendre visite au Meyrin d'en bas, même jusqu'à Cointrin.

Bien je retire ma plume du vitriol et cesse ce ton narquois pour vous entretenir, comme promis dans mon dernier article, des promoteurs et de leurs alliés. À Cointrin, plus qu'ailleurs, ces théoriciens novateurs veulent nous installer des blocs de béton dans les zones traditionnellement vertes. Se basant sur des plans et idées des années 60, ils projettent des constructions d'un autre âge, sans tenir compte des avancées et des études sur les implantations respectueuses de l'environnement et des populations. « Petite » vision à court terme, diffusion de fausses idées auprès de la population vieillissante, utilisation de procédés efficaces et éprouvés dans l'annonce de leurs projets pour éviter les oppositions (durant les vacances, p.ex.), etc., bref des méthodes de professionnels au service du béton à outrance qui ont fait leurs preuves. Pour aller si vite ils doivent connaître toutes les « ficelles » du métier et, peut-être bénéficient-ils de passe-droits par des amis bien placés.

Une autre de leurs techniques est de « saucissonner » le plan d'implantation, je m'explique : à la place de présenter un projet en une fois, les promoteurs le découpent en morceau, ce qui est moins impressionnant, et permet, dès acceptation du premier segment, de créer un précédent qui fera passer les autres éléments sans difficulté. L'ensemble du projet est connu de tous (promoteurs et administration) par le biais du plan de localisation de quartier, à disposition de tous dit-on, mais difficile à se procurer pour le commun des mortels.

Je me dois d'ajouter la volonté politique de l'Etat (merci M. Moutinot) d'augmenter le nombre d'appartements sur des axes déjà surchargés et le manque de volonté de nos élus de droite de freiner l'ardeur de leurs amis les promoteurs et constructeurs. Les propriétaires de ces villas se retrouvent pris entre deux feux : la volonté de « faire du HLM » et celle de « faire du business ». Il est vrai que, pour les uns et les autres, il est plus facile de s'en prendre à des retraités qui ont tout misé pour un petit chez soi, à de modestes personnes qui ont réalisé un rêve en raclant les fonds de tiroir ou à des personnes qui appartiennent à des familles qui vivent ICI « depuis toujours » en les faisant passer pour des nantis que de trouver des solutions respectueuses de tous.

Ces zones de villas urbaines sont autant de poumons verts autour de la ville. Nous aimons parler d'une ceinture verte à Genève, ne la mangeons pas. Il y a beaucoup d'autres solutions !

Car si nous ne sommes pas assez malins pour trouver le moyen, les moyens d'organiser la ville et ses transports de façon à intégrer la ceinture verte dans le développement de Genève, construisons dans le respect à long terme de notre région et de ses habitants. Comme cela se réalise à plusieurs endroits en Allemagne, en France, bref un peu partout et même en Suisse (région zurichoise, p.ex.). De petits immeubles aux dimensions humaines, un ou deux étages sur rez, des sols naturels respectés, des adaptations étudiées à l'existant, de l'intégration des données inhérentes aux déplacements des habitants et à leur vie sur place, etc., voilà qui est actuel.

### Des séances bien utiles :

Suite à la réunion du 7 octobre dernier à l'école de Cointrin, parfaitement organisée par l'Association des Intérêts de Cointrin qu'il faut remercier pour son engagement dans l'agglomération de Cointrin, l'installation de mesures de modération du trafic s'est effectuée avant la fin de l'année 2002. La promptitude est-elle due à la mobilisation record des Cointrinois, à leurs multiples réactions, à l'appui des associations locales anciennes et nouvelles, aux articles de soutien des journaux locaux ou à la proximité des élections de ce printemps ? Je ne sais pas.

À l'heure de mettre sous presse, la séance de discussion et de réflexion du 27 janvier 2003, n'a pas encore eu lieu.



De gauche à droite : **Alain Grobet**, Conseiller municipal vert de Meyrin, **François Meylan** (Ferney à Venir), ancien maire dans le Pays de Gex, ancien adjoint à l'urbanisme de Ferney-Voltaire, **Jean-Luc Vollrath**, Président de Vivre à Ferney, **Christine Franquet**, Vice-Présidente de Ferney à Venir, membre des Verts de l'Ain, **Anita Frei**, ancienne députée des Verts genevois et urbaniste.

## Budget 2003

### Vous êtes l'heureux gagnant ... !

Par Pierre-Alain TSCHUDI, Conseiller municipal



En fin de législature, les budgets ne soulèvent plus beaucoup de débats. A trois mois des élections, un budget est rarement innovant. Il est tout au plus, l'occasion d'un arrosage plus généreux et pourquoi pas d'un cadeau fiscal pour assurer une réélection. Ma maman m'a toujours dit: «Méfie-toi des cadeaux publicitaires. On t'annonce que tu as gagné monts et merveilles, mais tu finis toujours par devoir payer et le cadeau se révèle bien vite moins mirifique que prévu.»

Les Verts ont refusé le budget 2003, parce qu'ils n'ont pas voulu cautionner une baisse du centime additionnel à 44 centimes.

Cette baisse du centime que l'Entente « offre » comme un cadeau électoral à la population est en fait un cadeau empoisonné. Les bas revenus ne verront pratiquement aucune différence et les hauts revenus ne choisiront pas de venir s'installer à Meyrin suite à cette baisse. Cette proposition de baisse du centime est typiquement l'expression d'une politique à court terme. «Après moi le déluge» «Pourvu que je puisse en tirer profit ici et maintenant.» Tout cela n'a plus rien à voir avec les règles de prudence que méprisent aujourd'hui ceux-là même qui dans le passé ne cessaient d'en faire l'éloge.

Or, il y a lieu aujourd'hui d'être prudents pour trois bonnes raisons:

1. D'abord parce qu'avec le changement du système des rentrées fiscales, nous ne savons pas quelles sont les rentrées effectives de l'année, quels sont des rattrapages, quelle est la part d'estimations. Lors des comptes de l'exercice 2001, il nous a bien été précisé que les chiffres concernant les rentrées fiscales n'étaient pour l'instant que des estimations.

2. Nous devons être prudents ensuite, parce que les pronostics des économistes sont plutôt pessimistes et que l'on observe déjà maintenant une forte augmentation du chômage. Et en plus, nul ne sait ce qu'il adviendra, si les va-t-en-guerre de Washington passent à l'acte. Tout cela doit inciter les personnes sensées à la prudence. Les chiffres en tant que tels restent probablement trop abstraits pour certains. Mais le chômage n'existe pas que dans les journaux, il augmente dans notre commune aussi, parmi nos proches. Il ne faut pas être très éclairé pour prévoir que cette situation économique pèsera de deux façons sur nos budgets à venir. Elle entraînera d'une part une réduction de nos rentrées fiscales et d'autre part une augmentation de nos charges dans le domaine social.

3. Nous devons être prudents enfin, parce que des investissements incontournables et nécessaires sont en vue, impliquant un fort endettement avec des incidences sur le budget de fonctionnement par les intérêts de la dette et les amortissements.

Dans les années à venir, nous avons le choix entre trois options, ou nous réduisons nos charges, ou nous renonçons à certains investissements et les reportons aux calendes grecques, ou bien nous augmentons le centime additionnel.

Que dire de la première option ? Pour réduire les charges, notre marge de manœuvre au niveau communal est très limitée, le gros de nos charges relevant de lois cantonales. Nous pouvons certes réduire les subventions aux sociétés sportives et culturelles, les prestations sociales, nous attaquer aux mécanismes salariaux des employés de la commune, négliger l'entretien de notre patrimoine et des espaces publics, réduire notre action en faveur des jeunes et des aînés, réduire l'aide au développement, et c'est à peu près tout ! Les Verts n'accepteront aucune de ces mesures, C'est d'ailleurs dans ces circonstances là, comme l'a illustré Monsieur Sansonnens au Conseil municipal, que l'Entente se souvient qu'il faut être prudent et ne pas être trop généreux. Et c'est là que nous mettons, parfois, notre prudence en veilleuse. Nous n'avons de toute évidence pas la même échelle de valeurs !

Que dire de la deuxième option qui consiste à renoncer à certains investissements ? Là encore notre marge de manœuvre est restreinte, puisque certains de ces investissements découlent de décisions fédérales, comme l'assainissement, ou de décisions cantonales, comme les investissements liés à l'arrivée du tram à Meyrin. D'autre part, si nous ne voulons pas que notre ville se dégrade, les investissements liés à la préservation de notre patrimoine paraissent également incontournables. Lorsque la population nous interpelle, et ceux qui ont l'occasion de tenir fréquemment des stands le savent bien, elle évoque surtout l'habitat qui se dégrade et le manque de places dans les crèches, voire un sentiment d'insécurité. C'est dans ces domaines que doivent également se concentrer nos efforts. D'autres investissements, certes souhaitables, ne sont pas indispensables ou obligatoires. Il est tout de même curieux et quelque peu irresponsable que ceux qui aiment bien se faire passer pour les plus ardents défenseurs de la 5ème étape du centre sportif, soient en même temps ceux qui hypothèquent aujourd'hui lourdement la réalisation future, en proposant pour la deuxième fois une baisse du centime additionnel. Les démocrates-chrétiens souhaitent « raison garder » lorsqu'on évoque de nouveaux postes dans les crèches, mais définissent par ailleurs comme priorité absolue la réalisation de la 5ème étape du centre sportif. Belle incohérence pour un parti qui veut promouvoir la famille ! Nous n'avons vraiment pas les mêmes priorités !

Reste la troisième option : l'augmentation du centime additionnel. S'il est extrêmement facile de baisser le centime additionnel – généralement cela ne soulève pas un tollé dans la population qui ne réalise pas toujours les conséquences que cela entraîne – il est en revanche extrêmement difficile de l'augmenter, surtout si, par ailleurs, la population traverse une période économique difficile.

Pour ne pas mettre en péril la responsabilité sociale et le devoir de solidarité de notre commune, pour pouvoir assumer nos engagements indispensables à l'égard de nos concitoyennes et concitoyens et pour ne pas prêter les capacités financières des générations futures par un endettement excessif, les Verts se sont opposés à la baisse du centime additionnel et ont refusé le budget, dans un esprit de cohérence. Dans un esprit de transparence, il fallait encore s'en expliquer. Voilà chose faite.

### Le courant vert ne passe pas ...encore

Lors du débat sur le budget, les Verts ont proposé que la commune s'approvisionne en courant vert (énergie hydraulique, solaire et éolienne) Cette proposition, refusée par la majorité, s'inscrivait parfaitement dans le développement durable. Pour développer les énergies renouvelables, pour qu'elles deviennent compétitives, il faut créer un marché. Proposer aux particuliers, préoccupés par l'avenir de la planète, de faire un effort en payant leur courant plus cher, tout en tolérant que de grandes entreprises se procurent du courant gris bon marché, est peut-être un petit pas pour l'environnement, mais n'est en tous les cas pas une démarche sociale. Du point de vue économique, elle reste également insuffisante. En revanche qu'une collectivité publique se procure du courant vert, cela signifie une répartition plus juste et donc plus sociale des frais supplémentaires qu'occasionne un tel choix. L'engagement pour les énergies renouvelables est dans l'intérêt de tous et ne devrait pas relever d'un choix uniquement individuel. Il aurait dû être une conséquence logique et cohérente de l'engagement de la commune pour un développement durable et de son titre de « cité de l'énergie », titre qu'il faudra désormais défendre par des actes ! Nous reviendrons donc certainement sur cette proposition dans le cadre de l'élaboration d'un agenda 21.

## QUARTIER DU PLANTIN: un déclassement sans classe !

Par Alain GROBET, conseiller municipal



Résumé d'un scénario de mauvaise série B : Dans le quartier du Plantin, il y a une zone de villas où les habitants se sentent bien, malgré les nuisances sonores dues à l'aéroport et dans une moindre mesure à la route de Meyrin.

Au nom de la santé des habitants et des nouvelles normes de bruit, le

Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement (DAEL) projette de transformer cette zone de villas en zone de développement industrielle et artisanale.

Les habitants sont opposés à ce changement, notamment parce qu'ils ont choisi cet endroit en connaissance de cause et qu'ils ont estimé que le rapport qualité-prix leur convenait. D'autre part les nuisances sonores ne sont ni nouvelles, ni en augmentation. Enfin, le déclassement d'une zone villa actuellement construite et habitée en période de pénurie de logement ne semble pas très futé.

Pour répondre à la demande du Conseil d'Etat, la commune de Meyrin donner un préavis à cette modification de régime des zones, sous forme d'un vote du Conseil Municipal.

La commission d'urbanisme se réunit le 25 septembre 2002 pour étudier le dossier. Se basant sur la recommandation du service communal de l'urbanisme, et sans prendre en compte à sa juste valeur la pétition remise par l'association des habitants nouvellement créée, la majorité des commissaires préavis favorablement le déclassement, seul 1 mouton vert s'y oppose.

Le projet revient devant le Conseil Municipal le 8 octobre 2002 pour y être voté, mais certains des conseillers municipaux qui étaient à priori favorables au déclassement, réalisent qu'il est peut-être un peu cavalier de trancher cet objet sans même avoir pris la peine d'entendre les pétitionnaires. Il est alors décidé que la commission d'urbanisme recevra des représentants des habitants afin d'écouter leurs arguments. Les Verts se réjouissent que leur insistance à prendre en compte l'aspect social soit enfin entendue, alors que jusqu'ici la plupart des conseillers n'avaient intégré que l'aspect technique du problème. D'autre part, l'audition des pétitionnaires nous semble être une obligation morale pour une commune qui se voudrait exemplaire en démocratie de quartier et en politique de proximité ! De leur côté, les habitants reprennent espoir d'être mieux compris.

Au terme de la commission du 13 novembre 2002, après audition des représentants des habitants, la tendance semble s'inverser, ce qui se confirme par le préavis lors de la séance du 27 novembre 2002 où 5 commissaires sont opposés au déclassement, 2 sont favorables et 2 s'abstiennent.

Cet objet est à nouveau à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 10 décembre 2002, mais l'administration communale a cru bon de modifier le texte soumis au vote, la question n'étant plus « approuvez-vous la modification du régime des zones », mais « refusez-vous la modification du régime des zones » ; ce qui signifie que pour s'opposer au déclassement, il fallait voter « non » à la première version du texte mais « oui » à la nouvelle version...

Cela a probablement troublé quelques membres du Conseil municipal et il en a résulté une certaine confusion dans laquelle une courte majorité (11 non ; 9 oui ; 6 abstentions) a « refusé de refuser » la modification du régime des zones...

Par extrapolation, l'administration municipale a estimé que ce refus de refuser pouvait être assimilé à une acceptation sans autre forme de procès, ce qui ne nous semble pas évident, mais il est vrai que la mairie étant favorable au déclassement, cette manière d'interpréter le vote n'est pas surprenante...



Quartier du Plantin

## Les Verts vous intéressent ?

Vous pouvez envoyer ce talon aux Verts,  
14, rue des Voisins  
1205 Genève  
Tél. 800 38 48 – e-mail: ge@verts.ch

- Je désire devenir membre des Verts
- Je désire recevoir des informations
- Je désire rencontrer les Verts de Meyrin-Cointrin

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

e-mail: \_\_\_\_\_

## Initiative et référendum aboutissent Lac ou tranchée, le peuple tranchera.

par Pierre-Alain TSCHUDI, Conseiller municipal

Rappel des faits : La commune se doit de prévoir un bassin de rétention des eaux de pluie en cas de fortes crues. En 1998, le Conseil municipal avait choisi de créer un lac à côté du centre sportif. Cette décision était également soutenue par les Verts. Le lac des Vernes permet en effet de créer durablement, autour de Bois Carré, un magnifique espace de loisirs et de détente, de sport et de découverte de la nature. Il s'intègre harmonieusement dans le centre sportif et en facilite l'extension future. Il est de surcroît la solution la moins onéreuse. Le lac des Vernes, véritable biotope, facilite finalement l'auto-purification naturelle des eaux de pluies avant que celles-ci ne se déversent dans le Nant d'Avril. Par la suite, la droite majoritaire est revenue sur la décision du Conseil municipal prétextant qu'elle ne voulait pas exproprier les propriétaires du terrain. Elle s'est ralliée alors à une rétention sous forme de canal à travers le centre sportif, une solution nettement plus chère, qui n'est ni esthétique ni écologique et qui réduit la surface disponible pour la piscine et le sport. En fait, pour réaliser le lac, il n'a jamais été question d'expropriation, mais d'achat du terrain à un juste prix. Car les propriétaires ont exprimé leur désir de vendre, mais espéraient sans doute pouvoir vendre leur terrain à un meilleur prix. Si la commune et les propriétaires n'arrivent pas à s'entendre, il nous semble juste de s'en remettre à un arbitrage de l'Etat qui n'a pas la réputation de voler les possédants. Mais peut-être, avant d'en arriver là, le dialogue et le bon sens permettront-ils de trouver un accord satisfaisant pour tous, ce d'autant plus que les propriétaires aiment aussi leur commune et ne sont pas indifférents à son avenir.

### L'initiative pour le Lac des Vernes

En octobre de l'an dernier, les trois partis de l'Alternative, (verts, socialistes et AdG) décidaient de lancer une initiative pour la réalisation du «Lac des Vernes» estimant que les enjeux étaient trop importants pour qu'on puisse accepter sans broncher ce retournement de la droite qui signifiait l'abandon du lac. L'initiative allait permettre à la population de choisir. En un mois et demi, 1300 signatures étaient facilement réunies. De nombreuses personnes ont pris spontanément en charges la récolte de signatures supplémentaires. Cet engouement pour le lac prouvait, si nécessaire, que nous avons eu raison de



### TPG : Ligne 28 – Lorsque la droite ne sait pas ce que fait sa main gauche.

Tous les Conseillers municipaux de tous bords se sont montrés très déçus et fâchés lors qu'ils ont pris connaissance du tracé définitif et surtout des horaires de la nouvelle ligne 28 reliant Meyrin à l'aéroport et aux organisations internationales. Et il y a de quoi. Un prolongement vers la Zimeysa et donc une connexion possible avec le RER sont abandonnés. Le bus 28 ne circule plus le soir à partir de 19 heures, ni les week-end, alors que l'on sait pertinemment que les personnes travaillant dans une gare ou un aéroport ont toutes des horaires irréguliers et que le nombre de voyageurs augmente le week-end. Les TPG semble en être conscient, mais invoque des problèmes financiers. C'est donner d'entrée peu de chances à cette ligne et à un transfert modal des employés de l'aéroport. Au Grand Conseil, les Verts et l'Alternative dans son ensemble vont soutenir ces jours un contrat de prestation qui prévoit une augmentation de l'offre des TPG de 20% en 4 ans. Il est très contesté par la droite, surtout par les libéraux. En l'état, les partis de droite ne veulent pas le voter et ils ont déposé des amendements pour réduire le budget quadriennal des TPG. La droite meyrinoise, plutôt que de se contenter à bon compte de donner de la voix au Conseil municipal devrait plutôt inciter ses députés à donner aux TPG les moyens financiers nécessaires, la cohérence y gagnerait.

nous battre pour que la population ait son mot à dire. Début décembre, l'initiative était déposée au service des votations. Compte tenu du nombre des signatures, son aboutissement ne faisait aucun doute.

### 13 décembre: la droite s'obstine... c'est l'Escalade.

Le 13 décembre, une délibération pour un assainissement incluant le canal, d'un montant de 53 millions de francs, était à l'ordre du jour. Nous avons alors demandé à l'Entente de tenir compte de l'initiative et de présenter son projet de canal comme contre-projet à l'initiative, tel que le prévoit la loi. Cette solution évitait de devoir lancer un référendum qui ne pouvait qu'aboutir puisque 1300 électeurs meyrinois avaient déjà exprimé leur préférence pour le lac. Elle garantissait de surcroît que les deux options soient soumises en même temps à la population. Mais les Conseillers municipaux de droite, unis comme un seul homme, refusaient de tenir compte de l'initiative et votaient la dite délibération. Ils espéraient sans doute que grâce à la période des fêtes, à la confusion qu'une seconde récolte de signatures allait créer ainsi qu'à une batterie d'arguments dans leurs journaux respectifs, le référendum n'aboutirait pas, que le canal serait construit et que l'initiative deviendrait ainsi caduque. C'était sous-estimer les Meyrinois qui ont vite compris que la droite cherchait à empêcher que l'initiative soit soumise à un verdict populaire, et qui se sont mobilisés et ont renvoyé massivement les feuilles de signatures. Lors des stands, nous avons pu recueillir des commentaires outrés à propos du mépris que la droite affichait à l'égard des 1300 signataires de l'initiative. En moins d'un mois, 1407 électrices et électeurs meyrinois signaient le référendum, un véritable triomphe compte tenu des fêtes et des conditions climatiques que nous avons connues et qui rendait la récolte de signatures plus difficile.

### La démocratie gagne

Initiative et référendum ont permis de lancer un véritable débat dans la population qui va se poursuivre jusqu'au vote. Dans ce débat, les arguments de nos adversaires n'ont pas toujours été très honnêtes. Accuser le lac d'attirer les moustiques, alors que l'étude d'impact dit le contraire, prétendre qu'initiative et référendum empêchent une réalisation rapide de la cinquième étape du centre sportif, alors que le Municipal n'a même pas encore voté de crédit d'étude (entre autres en raison du volte-face de la droite concernant le lac), ne sont que deux exemples d'une mauvaise foi évidente.

Si l'initiative a révélé un intérêt évident pour le lac des Vernes, le référendum aura démontré un attachement profond aux instruments démocratiques, chers à notre pays, que la droite a osé bafouer. Quel que soit plus tard le résultat du vote, ceci est en soi déjà un événement réjouissant. Au nom des Verts, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés et ont contribué à ce premier succès.

**Dépôt de l'Initiative pour le Lac des Vernes par les trois représentants de l'Alternative: Carlo Baumgartner (AdG), Monique Boget (PS) et Pierre-Alain Tschudi (Verts)**

### Les Verts de Meyrin-Cointrin tiendront un stand sur la place des Cinq-Continents

**Samedi 8 février 2003 de 8h30 à 13h30**

**Venez discuter autour de quelques Verts et d'un verre.**

#### Impressum :

La Feuille verte, février 2003.  
Editée par les Verts-section Meyrin-Cointrin,  
8000 exemplaires

#### Comité :

Marcel Dumalle, président  
(prof. 022 920 12 12 - privé 022 782 08 52)

#### Conseillers municipaux :

Sophie de Weck Haddad (022 782 38 94),  
Alain Grobet (022 782 00 25),  
Pierre-Alain Tschudi (022 782 16 47)

**Internet :** <http://www.verts-meyrin.org>

**E-mail :** [infos@verts-meyrin.org](mailto:infos@verts-meyrin.org)

### Elections du 2 mars pour le Conseil d'Etat Les Verts soutiennent Charles Beer

L'assemblée générale des Verts a très clairement pris position pour soutenir la candidature de Charles Beer à la succession de Micheline Calmy Rey.

Tout en s'engageant pour une société plus juste (chez nous et dans le monde), les Verts prônent la solidarité et la lutte pour la sauvegarde de notre planète.

A Genève, les priorités des Verts sont : favoriser le développement durable qui visent le long terme et une vision globale ; poursuivre le développement des transports publics en votant les budgets nécessaires à cet effet ; réaliser un aménagement du territoire et un développement durable de notre canton et de notre région qui respectent des critères de mixité de travail et de logement, d'accès en transport public, de zones de verdure et de constructions immobilières conformes aux critères d'économies d'énergie les plus performants sur le marché ; développer les énergies renouvelables ; conserver la zone agricole.

Charles Beer fait partie d'une des composantes de l'Alternative, il partage la plupart des préoccupations et des valeurs que les Verts défendent.

Pour pouvoir réaliser les projets des Verts, il ne faut pas affaiblir la présence de l'Alternative au Conseil d'Etat et il ne faut pas offrir du poids supplémentaire à la droite !

C'est pourquoi les Verts, déjà représentés au Conseil d'Etat par Robert Cramer, ne présentent pas une personnalité issue de leurs rangs pour cette élection complémentaire et lancent un appel à leurs sympathisants et électeurs pour soutenir Charles Beer.

### Les Verts de Meyrin-Cointrin de retour sur Internet !

Par Eric CORNUZ, webmaster  
[webmaster@verts-meyrin.org](mailto:webmaster@verts-meyrin.org)



Après 3 longues années durant lesquelles notre portail d'infos sur le média le plus populaire et le plus révolutionnaire dans le domaine de la communication moderne semblait voguer sans fin, tel un bateau fantôme dont le capitaine et l'équipage ont disparu corps et biens, il était temps de passer à l'abordage et de remettre un

webmaster à la barre pour reprendre une place importante sur le réseau d'Internet. C'est désormais chose faite, si bien qu'au moment où vous lirez ces lignes, c'est un fameux trois-mâts beau comme un bateau tout nouveau qui tient bon le cap depuis quelques heures. Vous l'aurez compris, le parti des Verts de Meyrin-Cointrin qui a été le premier parti meyrinois représenté sur le net il y a 4 ans renoue donc avec l'actualité politique en ligne, et change l'image de son site web.

Premier changement, l'adresse. On déménage ! Le site des Verts de Meyrin-Cointrin n'est plus hébergé par les Verts suisses. Désormais, il suffira de composer sur votre clavier avec vos 2, 3, 5 ou 10 doigts l'adresse suivante :

### [www.verts-meyrin.org](http://www.verts-meyrin.org)

La priorité de notre nouveau site sera bien sûr les élections municipales de mars prochain. Les 14 candidat-e-s de notre liste se présenteront et vous aurez tout loisir de leur écrire par le biais de leurs adresses e-mail, également indiquées sur le site ! Vous trouverez également un bilan de législature de nos trois conseillers municipaux actuels.

Dans la liste non exhaustive des autres rubriques sur notre site, il y a également en préparation un calendrier des manifestations et autres actions ponctuelles organisées ou soutenues par les Verts de Meyrin-Cointrin. Vous y trouverez également les articles des anciens numéros de la «Feuille Verte», des interventions des élus verts au Conseil municipal et bien sûr pour égayer les pages, les photos réalisées dans le cadre de nos nombreuses actions avec pour éterniser ce nouvel album-photo électronique, les photos de la dernière Fiesta des Verts au ForuMeyrin ! Bien sûr, tous les internautes qui auront fait un petit saut de puce sur notre site et qui auront constaté une erreur ou un bug quelque part, car le webmaster n'est (hélas) pas infallible, sont invités à le signaler par un petit mot tout gentil qui recevra automatiquement une réponse. Les conseils avisés des spécialistes en informatique sont également les bienvenus !